

Rectorat de Lyon
 DEC45
 94 rue Hénon
 69244 LYON CEDEX 04
 Tél. : 04 72 80 64 64
 Mail. : dec4@ac-lyon.fr

SCHELKOVA Viktoriia
 188 CHEMIN DE LA ROCHE
 42320 ST CHRISTO EN JAREZ



Scannez avec
 l'application CycladesVerif

Nom de famille : SCHELKOVA
 Prénom(s) : Viktoriia
 Date de naissance : 01/03/2008
 A : ODESSA (UKRAINE)
 INE : 213441376ED
 Etablissement : 0420042T LYC HONORE D'URFE - ST ETIENNE(0420042T)
 Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS
 Catégorie : SCOLAIRE
 Section binationale : Abibac

Jury : BCG5.3

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
<i>Français écrit</i>	A10 2025	11.00	55.00
<i>Français oral</i>	A10 2025	19.00	95.00
Philosophie	8.00	13.00	104.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	18.00	180.00
Spécialité : Arts - Art - Histoire des arts	16.00	16.00	256.00
Spécialité : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Anglais	16.00	17.00	272.00
Totaux	60.0		962.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Enseignement moral et civique	1.00	16.70 (A10 2025)	16.70	1.00	12.70	12.70
Langue vivante B (Anglais)	3.00	18.90 (A10 2025)	56.70	3.00	18.00	54.00
Enseignement scientifique (incluant mathématiques spécifiques en 1ère)	3.00	14.80 (A10 2025)	44.40	3.00	16.50	49.50
Education physique et sportive				6.00	16.00	96.00
Spécialité : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	8.00	15.30 (A10 2025)	122.40			
Langue et littérature écrite (Allemand)				15.00	20.00	300.00
Histoire-géographie section binationale (Allemand)				15.00	17.00	255.00
Total de coefficients : 58.0			Total de points : 1007.40			

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	962.00
Contrôle continu	58.0	1007.40
Totaux	118.0	1969.40
MOYENNE FINALE	16.68	

Décision du jury :



Admis Mention Très Bien

A Lyon, le 07 juillet 2026
 La rectrice de la région académique
 Auvergne-Rhône-Alpes,
 rectrice de l'académie de Lyon,
 chancelière des universités.
 Anne Bisagni-Faure



RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.